

tour quelque piège. Il semble que ces projets de conférence de part ou d'autre répondaient à des difficultés surgies au sein de différents pays ou entre alliés. Cette situation créait d'une part le besoin de confirmer le *statu quo*, d'habitude rejeté par la partie adverse qui se trouvait relativement plus stable. Il ne s'est donc jamais présenté de conjoncture favorable à la tenue d'une telle conférence.

Mais les temps ont changé. Le président Nixon a visité Moscou et Pékin, en vue de réaliser son projet d'une ère de négociations. L'Europe même est en voie d'évolution. L'«Ostpolitik» de l'Allemagne de l'Ouest a amené une détente dans ses relations avec les pays socialistes, et la Communauté économique européenne est en train d'élargir ses cadres. Bref, le climat paraît on ne peut plus propice au règlement de questions qui divisent l'Europe depuis 1945.

Remontant à 1966

L'actuel projet de conférence sur la sécurité en Europe remonte à 1966. En mars cette année-là, M. Brejnev annonça au Vingt-troisième Congrès du parti soviéto-communiste que le Comité central proposait:

D'engager des négociations sur les questions de sécurité en Europe. De discuter les propositions des États socialistes et d'autres États européens au sujet d'une détente militaire, de la limitation des armements et du développement de relations pacifiques mutuellement avantageuses à tous les États d'Europe. De réunir à cet effet, une conférence internationale. De tenter à nouveau de résoudre l'un des principaux problèmes de la sécurité, soit le règlement pacifique de la question allemande en vue d'éliminer tout vestige de la Seconde Guerre mondiale; cela comporterait la reconnaissance des frontières actuelles en Europe, y compris celles des deux États allemands.

Comme tout dirigeant politique, M. Brejnev agissait évidemment dans l'intérêt de son pays, visant au retrait des troupes américaines en Europe et à la rupture de l'OTAN, objectifs traditionnels de la politique étrangère de l'Union soviétique. Il cherchait sans doute aussi à protéger ses flancs en cas de conflit avec la Chine.

Ce projet soviétique fut développé davantage au cours de consultations au sein du Comité politique du Pacte de Varsovie, tenues à Bucarest en juillet 1966. La déclaration faite à l'issue de cette réunion énumérait certaines démarches à entreprendre pour assurer la paix et la sécurité en Europe, et elle annonçait que:

La tenue d'une conférence paneuropéenne pour discuter de la sécurité en Europe et de l'organisation d'une coopération européenne générale revêtirait une très grande

importance. L'accord intervenu à la conférence pourrait emprunter la forme d'une déclaration paneuropéenne sur la coopération pour le maintien et le renforcement de la sécurité du continent. Cette déclaration comprendrait un dispositif selon lequel les signataires s'engageraient à entretenir des relations motivées par un esprit de paix, à régler leurs différends par des moyens pacifiques seulement, à tenir des consultations et à échanger des renseignements sur les questions d'intérêt mutuel, et à collaborer au développement global des relations économiques, scientifiques, techniques et culturelles. La déclaration devrait être ouverte à la signature de tous les États intéressés.

Vint ensuite une réunion des dirigeants de partis communistes, tenue à Karlovy Vary, Tchécoslovaquie, en avril 1967. Les délégués des partis communistes de quelques pays occidentaux y assistèrent, mais la Roumanie et la Yougoslavie n'étaient pas représentées. La déclaration finale énumérait certaines conditions requises pour la sécurité en Europe, entre autres:

La reconnaissance de l'inviolabilité des frontières existantes, particulièrement la ligne Oder-Neisse, et de la démarcation entre les deux Allemagnes;

la reconnaissance de l'existence de deux États allemands souverains et égaux;

l'exclusion de toute possibilité pour la RFA d'obtenir des armes nucléaires;

la suppression des entraves artificielles aux échanges économiques;

la signature d'un traité de renonciation à l'emploi de la force ou à la menace d'y avoir recours dans les relations entre États européens;

la conclusion d'accords complets ou partiels sur le désarmement.

L'étude Harmel

Entre-temps, l'Alliance de l'Atlantique Nord avait décidé d'entreprendre un examen de ses activités. En décembre 1966, M. Pierre Harmel, ministre des Affaires étrangères de Belgique, fut chargé d'analyser les futures tâches de l'Alliance et les méthodes requises pour leur réalisation. Dans son rapport, que la réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord entérina en décembre 1967, il déclarait: «L'objectif politique primordial de l'Alliance est de réaliser une paix équitable et permanente en Europe, appuyée par des mesures convenables garantissant la sécurité du continent».

Répondant à un besoin au sein de l'OTAN, cette étude n'était aucunement inspirée par les vues des membres du Pacte de Varsovie au sujet d'une conférence sur la sécurité en Europe, bien qu'elle ait fourni les éléments d'une réponse de l'OTAN à leurs propositions.